L'AMI DU CLERGÉ

REVUE

DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

EX LIBRIS PROVINCIAE
PRO STUDIO THEOL.
S.S. CORDIS IESU.

[illegible]

CINQUANTE-NEUVIÈME ANNÉE (6e Série)

L'AMI DU CLERGÉ

REVUE

DE TOUTES LES QUESTIONS ECCLÉSIASTIQUES

TOME CINQUANTE-NEUVIÈME

JANVIER à DECEMBRE 1949

805
A5164

LANGRES

Imprimerie de l'AMI DU CLERGE, 4, rue Claude-Gillot

MCMXLIX

59e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 1 6 JANVIER 1949

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

POUR NOS ABONNÉS

En ce premier jour et premier samedi de l'année 1949, dont les Cardinaux, Archevêques et Evêques de France désirent faire une année de dévotion plus fervente à Marie, les Directeurs de l'*Ami* demandent filialement à la Reine du clergé d'être, pour tous les abonnés de la revue,

la Notre-Dame du Bon-Conseil, inspiratrice et guide de leur labeur apostolique,

et la Notre-Dame du Perpétuel-Secours, soutien constant de leurs efforts,

pour la réalisation du vieux programme toujours actuel : *Ad Jesum per Mariam.*

A. Rozier. F.-M. Catherinet.

Langres, le 1er janvier 1949.

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Pierre-le-Grand à Paris. — II. L'*Esprit des Lois*, second centenaire. — III. La religion d'Alfred de Vigny. — IV. Le trentième anniversaire de l'armistice. — V. La situation religieuse en Pologne, après la mort du cardinal Hlond. — VI. Brèves indications sur divers articles. — VII. Le R. P. de Jerphanion.

I

« Au mois d'avril 1717, dix-huit mois après la mort du grand Roi, le Régent du royaume, duc d'Orléans, recevait à Paris une nouvelle dont, disait-il avec sa négligence désinvolte, il se serait bien passé. Le csar de Russie, alors en séjour en Hollande, se proposait de venir rendre visite au roi de France Louis XV qui avait alors sept ans. »

C'est par ces lignes que M. Saint-René-Taillandier commence, dans la Revue *Hommes et Mondes* de novembre 1948, un article intitulé *Pierre le Grand vient à Paris.*

L'auteur suit de fort près le récit que Saint-Simon nous a laissé de cette visite fameuse, dans ses célèbres *Mémoires* (T. IX, chap. XVI). Cela nous donnera l'occasion de relire ces pages piquantes et spirituelles.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le Régent, dont la politique était liée à l'alliance anglaise, que le csar voyait d'un mauvais œil, décida de le bien recevoir, de le défrayer de tout, lui et sa suite, durant son séjour en France.

Le souverain doit arriver à Dunkerque, et débarquer le 5 mai. On envoie au-devant de lui M. de Jolibois, qui doit mettre à sa disposition carrosses, chevaux et gens. Un personnage plus important, le marquis de Nesle, recevra le csar à Calais et lui souhaitera la bienvenue ; il lui fera part aussi de l'intention du roi de prendre à sa charge tous les frais de cette visite ; il lui présentera enfin M. Verton, premier maître d'hôtel de Sa Majesté, qui sera chargé de tous les services de logement et de bouche.

A propos du marquis de Nesle, une édition des *Mémoires* de Saint-Simon contient une note où l'on cite une anecdote amusante de d'Argenson. Pour faire honneur au csar, il crut devoir changer d'habit chaque jour. Mais il ne réussit, par cette attention, qu'à s'attirer cette réflexion du csar : « En vérité, je plains M. de Nesle d'avoir un si mauvais tailleur qu'il ne puisse trouver un habit fait à sa guise. »

Pour accompagner Pierre Ier, durant son séjour en France, le Régent avait fait choix, sur les indications de Saint-Simon, du maréchal de Tessé, qui avait beaucoup voyagé et « avait de la douceur et de la politesse ».

A Paris, on avait préparé deux appartements, l'un au Louvre, magnifique et immense, l'autre à l'hôtel de Lesdiguières, près de l'Arsenal, qui appartenait au duc de Villeroy, gouverneur du roi.

Notre article assure que le csar arriva à Paris le samedi 8 mai. Pourtant, Saint-Simon affirme en propres termes du csar, attendu à Beaumont par le maréchal de Tessé :

« Il y arriva le vendredi 7 mai, sur le midi. Tessé lui fit la révérence à la descente de son carrosse, eut l'honneur de dîner avec lui et de l'amener, le jour même à Paris. »

Ce serait donc le vendredi 7 mai que le csar arriva à Paris, fut conduit au Louvre, trouva l'appartement trop magnifique, et s'en alla à l'hôtel de Lesdiguières, où il voulut loger.

Là cependant « la chambre d'honneur est encore trop luxueuse ; il a choisi un cabinet où l'on dresse son lit de camp et on déballe des fourrures, car il ne se met pas toujours au lit, ni ses seigneurs ; ils s'étendent sur des peaux d'ours. »

Saint-Simon précise que sa suite se composait d'une quarantaine de personnes « de toutes les sortes » dont 12 à 15 de gens considérables par leurs emplois ou leurs familles, et qui mangeaient avec lui.

47,388

C'est le moment de faire le portrait du visiteur. Nous l'emprunterons directement à Saint-Simon :

« C'était un fort grand homme, très bien fait, assez maigre, le visage assez de forme ronde ; un grand front ; de beaux sourcils ; le nez assez court sans rien de trop, gros par le bout ; les lèvres assez grosses ; le teint rougeâtre et brun ; de beaux yeux noirs, grands vifs, perçants, bien fendus ; le regard majestueux et gracieux quand il y prenait garde, sinon sévère et farouche, avec un tic qui ne revenait pas souvent, mais qui lui démontait les yeux et toute la physionomie et qui donnait de la frayeur. Cela durait un moment avec un regard égaré et terrible, et se remettait aussitôt. Tout son air marquait son esprit, sa réflexion et sa grandeur et ne manquait pas d'une certaine grâce. Il ne portait qu'un col de toile, une perruque ronde brune, comme sans poudre, qui ne touchait pas ses épaules, un habit brun juste au corps, uni, à boutons d'or, veste, bas, point de gants ni de manchettes, l'étoile de son ordre sur son habit et le cordon par dessous, son habit souvent déboutonné tout à fait, son chapeau sur une table et jamais sur sa tête, même dehors. Dans cette simplicité, quelque mal voituré et accompagné qu'il pût être, on ne s'y pouvait méprendre à l'air de grandeur qui lui était naturel. »

Ce que Saint-Simon nous donne ensuite concernant l'appétit formidable du monarque russe et des siens, est aussi à retenir :

« Ce qu'il buvait et mangeait, en deux repas réglés, est inconcevable, sans compter ce qu'il avalait de bière, de limonade et d'autre sorte de boissons entre les repas, toute sa suite encore davantage ; une bouteille ou deux de bière, autant et quelquefois davantage de vin, des vins de liqueur après, à la fin du repas des eaux-de-vie préparées, chopine et quelquefois pinte [1]. C'était à peu près l'ordinaire de chaque repas. Sa suite à sa table en avalait davantage et ils mangeaient tous à l'avenant à onze heures du matin et à huit du soir. Quand la mesure n'était pas plus forte, il n'y paraissait pas. Il y avait un prêtre aumônier, qui mangeait à la table du csar, plus fort de moitié que pas un, dont le csar, qui l'aimait, s'amusait beaucoup. »

Après cette description, nous ne serons plus surpris de lire dans l'article analysé cette remarque, qui ne vient pas de Saint-Simon :

« Le maréchal d'Estrées l'a invité à dîner..., le csar est presque gai, et le chroniqueur pudique, sans insister sur la ripaille, nous dit seulement que les laveurs eurent fort à faire, le lendemain, à nettoyer dans les voitures ce que ces mangeurs et buveurs avaient dégorgé des « suites » du festin [2]. »

Venons-en maintenant aux visites officielles et aux courses dans Paris.

Le csar voulut attendre la visite du Régent, à son hôtel. D'après Saint-Simon, elle eut lieu le « samedi, lendemain de son arrivée », c'est-à-dire le 8 mai. D'après notre article, seulement le lundi, mais, ce jour-là, eut lieu la visite du jeune roi Louis XV.

Récit de Saint-Simon, pour la visite du Régent :

« Ce monarque sortit de son cabinet, fit quelques pas au-devant de lui, l'embrassa avec un grand air de supériorité, lui montra la porte de son cabinet, et, se tournant à l'instant sans nulle civilité, y entra. Le régent l'y suivit et le prince Kourakin après lui, pour leur servir d'interprète. Ils trouvèrent deux fauteuils vis-à-vis l'un de l'autre ; le csar s'assit en celui du haut bout, le régent dans l'autre. La conversation dura près d'une heure, sans parler d'affaires, après quoi le csar sortit de son cabinet, le régent après lui, qui, avec une profonde révérence, médiocrement rendue, le quitta au même endroit où il l'avait trouvé en entrant. »

Tout était donc bien calculé dans ces détails et notre article d'*Hommes et Mondes* a raison de conclure : « Les pas des souverains sont mesurés comme ceux des rois sur l'échiquier ».

Le surlendemain, donc, soit le lundi 10 mai, d'après Saint-Simon, et le mercredi 12, d'après notre auteur, eut lieu la visite du roi. Citons encore Saint-Simon qui excelle à noter tout ce qui regarde les détails d'étiquette, de préséance et de politesse :

« Le lundi suivant 10 mai, le roi alla voir le csar, qui le reçut à sa portière, le vit descendre de carrosse, et marcha de front à la gauche du roi jusque dans sa chambre, où ils trouvèrent deux fauteuils égaux. Le roi s'assit dans celui de la droite, le csar dans celui de la gauche, le prince Kourakin servit d'interprète. On fut étonné de voir le csar prendre le roi sous les deux bras, le hausser à son niveau, l'embrasser ainsi en l'air, et le roi à son âge, et qui n'y pouvait pas être préparé, n'en avoir aucune frayeur. On fut frappé de toutes les grâces qu'il montra devant le roi, de l'air de tendresse qu'il prit pour lui, de cette politesse qui coulait de source, et toutefois mêlée de grandeur, d'égalité de rang et légèrement de supériorité d'âge, car tout cela se fit très distinctement sentir. Il loua fort le roi, il en parut charmé, et il en persuada tout le monde. Il l'embrassa à plusieurs reprises. Le roi lui fit très joliment son petit et court compliment et M. du Maine, le maréchal de Villeroy et ce qui se trouva là de distingué fournirent la conversation. La séance dura un petit quart d'heure. Le csar accompagna le roi, comme il l'avait reçu et le vit monter en carrosse. »

La visite du csar au roi fut rendue dès le lendemain, mardi 11 mai. Tout se passa selon les mêmes formes protocolaires, mais le csar fut surpris de la foule présente !

Après ces démarches officielles, le souverain se sent libre. Il en profite pour se promener dans Paris et aux environs. Il veut tout voir, et tout à sa guise, sans contrainte et sans règle. Souvent, il dérange le programme prévu. Il est de caractère indépendant et fier. Et cependant, il affecte le dédain de toutes les formalités. Il lui arrive de préférer les carrosses de louage, les fiacres mêmes ou de prendre le premier carrosse venu, qui se trouve à sa porte, sans s'occuper de son propriétaire. Mme de Matignon s'en aperçut un jour. Elle était venue là « bayer », dit Saint-Simon, c'est-à-dire « regarder ». Le csar, ayant à sortir, prit son carrosse, se fit conduire à Boulogne et en d'autres lieux à la campagne. Quant à elle, elle « fut bien étonnée de se trouver à pied ». Le maréchal de Tessé, dont c'était la fonction d'être toujours auprès de lui, le manquait souvent, courait après lui et parfois sans pouvoir le trouver.

On voit le csar à l'Observatoire, aux manufactures des Gobelins, au Jardin des Plantes, qu'on appelle alors « *le Jardin du Roi des simples* ».

Le 14 mai, le maréchal de Villars lui montre au Louvre les plans en relief de toutes les places fortes. Asfeld et les ingénieurs du roi lui en font les honneurs. A l'Opéra, il trouve par contre peu d'agré-

[1] D'après le *Larousse du XXe siècle* : la pinte de Paris valait 0 litre 93 !

[2] Saint-Simon date cette visite très exactement du mardi 18 mai, qui était le mardi de la Pentecôte, tandis que M. Saint-René-Taillandier la date du 16 mai, qui aurait donc été le dimanche de la Pentecôte. Mais ce fut ce jour-là qu'il alla aux Invalides. Il semble que l'on doive suivre Saint-Simon qui donne toutes les dates très **soigneusement à la file.**

ment, réclame de la bière que le Régent lui présente en personne et dont il boit un gobelet. Au quatrième acte, il s'en va, sans voir la fin, c'est l'heure de son souper et il ne veut pas que le régent quitte sa loge pour le suivre.

« Le lendemain, samedi (15 mai), il se jeta dans un carrosse de louage, dit Saint-Simon, et alla voir quantité de curiosités chez les ouvriers. »

Sa visite aux Invalides le jour de la Pentecôte, fut marquée par des gestes amicaux pour les vétérans de l'armée royale :

« Il voulut tout voir et tout examiner partout, dit encore Saint-Simon. Au réfectoire, il goûta de la soupe des soldats et de leur vin, but à leur santé, leur frappant sur l'épaule et les appelant camarades. Il admira beaucoup l'église, l'apothicairerie et l'infirmerie et parut charmé de l'ordre de cette maison. »

Comme le remarque M. Saint-René Taillandier :

« Il faisait leçon de tout, se souvenait peut-être de ses blessés du Pruth pourrissant dans leur sang et la paille. »

Ce qui l'intéressa particulièrement, ce fut la marine, dont le maréchal d'Estrées lui fit les honneurs, en lui montrant les modèles de vaisseaux et de frégates.

Par contre, le csar ne goûta pas beaucoup la chasse au cerf dont le comte de Toulouse lui fit les honneurs. C'était à Fontainebleau.

« Le lieu lui plut médiocrement et point du tout la chasse où il pensa tomber de cheval ; il trouva cet exercice trop violent qu'il ne connaissait point. Il voulut manger seul avec ses gens au retour, dans l'île de L'Etang de la cour des Fontaines. Ils s'y dédommagèrent de leurs fatigues. Il revint à Petit-Bourg seul dans un carrosse avec trois de ses gens. Il parut dans ce carrosse qu'ils avaient largement bu et mangé. » (Saint-Simon).

Signalons enfin la visite à Mme de Maintenon, qui lui fut sans doute suggérée par le maréchal de Tessé et put paraître un petit tour joué au Régent. Mme Maintenon s'était retirée à Saint-Cyr. Elle y vivait dans la paix et la dévotion. Quand on l'informa que le csar allait venir la voir, elle se demanda dans quelle attitude elle le recevrait. Agée de 82 ans, elle avait peine à se tenir debout. Elle résolut donc de faire la malade et de le recevoir au lit. Et voici le récit de Saint-Simon :

« Vendredi 11 juin, il fut de Versailles à Saint-Cyr où il vit toute la maison et les demoiselles dans leurs classes. Il y fut reçu comme le roi. Il voulut aussi voir Mme de Maintenon, qui, dans l'apparence de cette curiosité, s'était mise au lit, ses rideaux fermés hors un qui ne l'était qu'à demi. Le csar entra dans sa chambre, alla ouvrir les rideaux des fenêtres en arrivant, puis tout de suite ceux du lit, regarda bien Mme de Maintenon tout à son aise, ne lui dit pas un mot, ni elle à lui, et sans lui faire aucune sorte de révérence, s'en alla. Je sus qu'elle en avait été fort étonnée et encore plus mortifiée ; mais le feu roi n'était plus. »

Finalement, ce séjour prolongé et qui devenait assez incommode, s'acheva le 20 juin. Arrivé le 5 mai à Dunkerque, le souverain du nord avait donc passé près de sept semaines en France. Saint-Simon nous apprend que son entretien coûtait 600 écus par jour. Le roi, avant son départ, lui donna deux magnifiques tentures des Gobelins. Mais il refusa d'accepter en outre une épée enrichie de diamants. De son côté, il fit distribuer 60.000 livres aux domestiques du roi qui l'avaient servi. C'était à peu de chose près ce qu'avait coûté son séjour à la France. Il donna aussi aux maréchaux d'Estrées et de Tessé, et au duc d'Antin, son portrait enrichi de diamants, cinq médailles d'or et onze d'argent relatant les principales actions de sa vie.

Saint-Simon dit encore que le csar s'exprima sur la France « avec beaucoup de tendresse », mais prédit que son luxe la perdrait bientôt.

On avait déjà oublié ou presque cette visite, lorsque, un an plus tard, le Régent entretenait ses invités à l'Opéra, de la nouvelle du jour : le csar venait de perdre son fils, celui de son premier mariage. Le prince était mort dans un cachot. Les bruits les plus divers circulaient sur cette mort. Pour les uns, le tsarévitch, convaincu de complot contre son père, aurait fait des aveux et succombé à la violence de son repentir. Selon d'autres, le csar en personne aurait arraché ces aveux, le knout en main, puis tranché lui-même la tête du coupable.

Enfin Madame Palatine, la mère du Régent, qui avait beaucoup admiré le csar, lors de sa visite à Paris, notait : « Entre nous, je crois qu'on l'a empoisonné. » Et elle ajoutait : « Mais ce sont là les secrets de la Russie... »

II

Après avoir été invités à relire du Saint-Simon, nous le sommes à relire du Montesquieu. Il y eut en effet deux cents ans, en novembre 1948, que fut publié, sans nom d'auteur, à Genève, le fameux livre intitulé *De l'Esprit des Lois*. C'est M. André Masson, qui nous parle, dans la *Revue... des deux mondes* du 15 octobre, de la *Naissance et Fortune* de « *l'Esprit des Lois* », tandis que M. Maxime Leroy traite le même sujet, dans *Hommes et Mondes* de novembre, sous le titre : *Retour à Montesquieu*.

Ce que tous deux font bien ressortir c'est le contraste qui existe entre le libertin auteur des *Lettres persanes* et du *Temple de Gnide*, et la gravité des *Considérations sur les Romains* et de l'*Esprit des Lois*.

Ce même contraste existait entre la vie publique et la vie privée de Montesquieu :

« Le grand parlementaire, seigneur fier de ses quartiers de noblesse, écrit M. Leroy, soignait sa vigne de ses mains et vendait son vin sans craindre d'en demander un bon prix. On le voyait circuler dans son domaine bordelais, sans nulle majesté, un échalas sur l'épaule. Suard rapporte que des visiteurs l'abordaient en le tutoyant, pour lui demander où était le château de son maître. »

Ce château, c'était La Brède, non loin de Bordeaux. Le domaine patrimonial de La Brède a été morcelé, mais le château n'a pas changé.

« Sa sombre masse gothique, nous dit M. Masson, dominée par le donjon, se mire dans l'eau des douves que franchit un triple pont-levis. La construction remonte à l'époque où la Guyenne, champ de bataille des luttes franco-anglaises, se hérissait de châteaux-forts. »

Situé au milieu d'un parc immense qui l'isole du monde extérieur, il dégage une impression de recueillement et de mélancolie. Il appartient actuellement à Mme la comtesse de Chabannes, qui est fille

d'une Montesquieu [3].

A mesure que l'on apprend à connaître les cahiers intimes du grand auteur, on constate combien E. Faguet avait vu juste, avant leur publication, quand il disait de l'*Esprit des Lois* :

« Ce grand livre est moins un livre qu'une existence... Il y a là non seulement vingt ans de travail, mais une vie intellectuelle tout entière. »

On a publié en 1944, sous le titre de *Spicilège* des notes de voyages et de lectures de Montesquieu. Naguère M. Muriel Dodds avait donné une thèse sur les *Récits de voyages, sources de l'Esprit des Lois*.

Il y dressait la liste d'une soixantaine d'ouvrages qui semblent avoir inspiré Montesquieu, mais il indiquait aussi que l'écrivain avait subi de nombreuses influences échappant aux recherches.

Rappelons en effet que Montesquieu, d'abord magistrat et président à mortier au parlement de Bordeaux, avait donné sa démission, par dégoût pour le détail du métier, dès 1726, alors qu'il était déjà célèbre comme écrivain, et qu'il était âgé de 37 ans. Il expliquait ainsi sa décision :

« Je comprenais assez les questions en elles-mêmes, mais je n'entendais rien à la procédure. Je m'y serais cependant appliqué, mais ce qui m'en dégoûtait le plus, c'est que *je voyais à des bêtes le même talent qui me fuyait pour ainsi dire.* »

Après sa réception à l'Académie française, en 1728, il s'était mis à voyager, en observant partout les mœurs et les institutions, en prêtant l'oreille aux conversations, aux réflexions des gens d'esprit, dans les salons. Il avait vu de la sorte l'Autriche, la Hongrie, Venise, Rome, puis, plus longuement, l'Angleterre. Partout, il avait causé, lu, remarqué, noté.

Il devait dire lui-même dans la préface de son livre :

« J'ai bien des fois commencé et bien des fois abandonné cet ouvrage ; j'ai mille fois envoyé au vent les feuilles que j'avais écrites ; je sentais tous les jours les mains paternelles tomber ; je suivais mon objet sans former de dessein, je ne connaissais ni les règles ni les exceptions, je ne trouvais la vérité que pour la perdre, mais quand j'ai découvert mes principes, tout ce que je cherchais est venu à moi, et, dans le cours de vingt années, j'ai vu mon ouvrage commencer, croître, s'avancer et finir. »

« Dans le cours de vingt années », cela veut dire de 1728 à 1748.

En réalité, une lettre au président Barbot prouve que l'ouvrage était terminé dès 1741, au bout de treize ans. Mais ce ne fut qu'au début de 1747, que Montesquieu se décida, après d'innombrables retouches, à confier à l'imprimeur le manuscrit qui lui avait coûté tant de peines. Il ne crut pas possible de le publier en France. La Hollande sans doute acceptait volontiers de publier en fraude ce que les autres pays interdisaient. Mais on était en guerre, justement dans ces régions : la *Guerre de Succession d'Autriche*. Nous étions sur le point d'envahir les Pays-Bas, après Rocoux et Lawfeld, et l'Angleterre était sur le pied de guerre. Il restait la Suisse. L'ouvrage, soumis au jugement d'Helvétius et du président Hénault, n'avait pas trouvé grâce à leurs yeux. Montesquieu eut confiance en son œuvre et envoya son ami Guasco le porter à Genève, puis se ravisa et le confia à Pierre Mussard, secrétaire d'Etat de la République de Genève. Ce fut lui qui emporta, en mai-juin 1747, les 19 premiers livres de l'ouvrage, qui en compterait 31, et qui les remit à l'imprimeur Barrillot. L'auteur tenait à rester inconnu et, abandonnant ses droits, se bornant à demander des exemplaires pour lui-même. La correction des épreuves fut confiée à Jacob Vernet, professeur à Genève, qui se permit des corrections, et changea même le titre, en ajoutant aux mots : *De l'Esprit des Lois*, cette lourde explication : « recherches nouvelles sur les lois romaines touchant les successions, sur les lois françaises et sur les lois féodales. »

D'autre part, il supprimait une « invocation aux Muses », dont le lyrisme lui avait paru déplacé. Dans la suite, Montesquieu envoya ses derniers chapitres et l'ensemble put paraître en deux volumes in-4°, sans date ni nom d'auteur, qui constituent l'édition originale.

Le succès fut considérable, comme l'attestent les nombreuses éditions et contrefaçons qui en furent faites dans les mois qui suivirent. Bientôt, selon le mot de l'abbé Raynal, le livre « tournait la tête » à tous les Français.

Dans les salons, on ne parle que de cela. Les gens d'esprit sont reconnaissants à l'auteur qui, comme le note finement Mme Geoffrin, satisfait l'amour-propre en laissant de l'action à l'intelligence et en lui apportant une moisson d'idées qui prolongent le plaisir de la lecture. Le président Hénault qui avait désapprouvé la publication, se hâte de faire amende honorable. Mme de Tencin sait gré à Montesquieu d'avoir donné aux Grâces le soin d'habiller l'érudition. Le président de Brosses s'exclame :

« Que d'idées ! Que de feu ! Que de pensées neuves et lumineuses ! Comme cela chemine ! »

En sens inverse, il en est qui trouvent ce style trop serré, trop concis. Collé note dans son Journal, que les métaphysiciens reprochent à l'ouvrage l'absence de liaison et de principes. Critique justifiée, pour notre goût actuel. Le livre n'est pas composé. Les idées se suivent sans lien et sans ordre. Les divisions de l'ouvrage sont innombrables et l'on n'en voit ni l'enchaînement logique ni l'achèvement satisfaisant. Il y a des chapitres qui ne comportent qu'une phrase. Ce morcellement donne l'impression d'un livre de *Pensées*, plutôt que d'un traité régulier.

Tout le monde répète le mot de Mme du Deffand, accusant l'auteur d'avoir fait « de l'esprit sur les Lois ».

Voltaire qui n'aime pas Montesquieu et n'en est pas aimé, redira ce mot, jusqu'à la fin de sa vie. Dans une lettre à Panckoucke, du 15 février 1777, vingt-deux ans après la mort de Montesquieu, il dit encore à propos d'un article paru dans *le Journal de politique et de littérature* de La Harpe, dont

[3] Les manuscrits du grand écrivain avaient été conservés à La Brède durant deux siècles, jusqu'à février 1939, où ils furent mis en vente à l'Hôtel Drouot. La Bibliothèque nationale possède actuellement la première version de l'*Esprit des Lois*, tandis que les cahiers de Notes et la correspondance de Montesquieu sont à la Bibliothèque municipale de Bordeaux.
Une édition critique des Œuvres est en préparation, sous la direction de M. le professeur Brèthe de La Gressaye.

Panckoucke était l'éditeur :

« Deux traits de plume peuvent adoucir l'article où l'on donne la préférence à la *Félicité publique* sur l'*Esprit des Lois*, quoiqu'on soit persuadé que le fameux ouvrage de Montesquieu n'est que de l'*esprit sur les lois*, comme l'a très bien dit Mme du Deffand. »

Buffon, qui aime la période ample et pleine trouve aussi le style de Montesquieu sec et bref. L'abbé de la Porte lui reproche d'avoir écrit sans ordre le livre de son esprit, et le fermier-général Dupin ne voit dans son œuvre qu'une « plaisanterie dans le goût de *L'Espion turc*, des *Lettres juives* et des *Lettres persanes*. »

Attaqué par les *Nouvelles ecclésiastiques*, le journal janséniste du temps, Montesquieu publie, en 1750, une *Défense de l'Esprit des Lois*. D'accord — une fois n'est pas coutume — avec les jansénistes, les jésuites sont scandalisés de voir l'auteur justifier, disent-ils, la polygamie et le suicide. La Sorbonne porte *L'Esprit des Lois* sur la liste des ouvrages présumés dangereux, sans toutefois le censurer expressément. Rome le met à l'Index, mais ne publie pas sa condamnation.

A l'étranger, l'admiration est beaucoup plus unanime qu'en France. L'Angleterre adopte immédiatement un livre où l'on propose sa constitution comme la plus parfaite de l'univers. Simon Auger, dans sa notice sur Montesquieu, au début du XIX[e] siècle, affirme que le volume de Montesquieu était placé, auprès des Lois anglaises, sur le bureau de la Chambre des Communes.

Catherine II déclarait que ce livre était son bréviaire ! Le Code prussien de 1792 lui empruntera une partie de ses dispositions.

Mais ce fut dans les colonies anglaises d'Amérique — les futurs U. S. A. — que l'*Esprit des Lois* fit la plus brillante carrière.

« Les descendants des puritains, dit M. Masson, le découpèrent en tranches, pour le citer, comme la Bible. Alors qu'en Europe ce livre jouait son rôle naturel de stimulant intellectuel, au-delà des mers, il prit la forme d'une révélation, et Montesquieu devint oracle... En septembre 1774, le premier Congrès américain se réunissait à Philadelphie et les treize colonies américaines lançaient un appel au Canada : « Que penserait votre compatriote, l'immortel Montesquieu, des lois tyranniques qu'on a projetées ? Ecoutez sa parole. » Et de multiplier les citations de l'*Esprit des Lois*, qui fait un si bel éloge des principes que les Anglais n'estiment pas article d'exportation. »

On sait que les arguments tirés de Montesquieu ne suffirent pas à gagner la cause des Américains et qu'ils prirent les armes pour leur Guerre d'Indépendance.

Mais après la victoire, ce fut encore vers l'*Esprit des Lois* qu'ils se tournèrent pour mettre sur pied leur Constitution. Le procès-verbal des débats enregistra une déclaration de Randolph, délégué de la Virginie, apportant comme argument le fait que sa proposition « était justement énoncée par le grand Montesquieu comme un des principes fondamentaux du gouvernement républicain. »

Ainsi, lorsque nous tournons les yeux vers la Constitution américaine, nous ne faisons que reprendre des idées qui viennent de chez nous !

Il est vrai que, nous-mêmes, ayant à faire une Constitution, en 1789, nous nous trouvâmes de nouveau très divisés au sujet de l'autorité de Montesquieu. Une brochure de 1789, intitulée *De l'autorité de Montesquieu dans la Révolution présente*, disait nettement :

« Montesquieu, accoutumant les Français à réfléchir sur les lois fut un génie bienfaisant, mais il est un génie coupable lorsqu'il défend l'aristocratie... Osons lui faire son procès pour n'avoir plus qu'à lui dresser des autels. »

En fait, comme il y avait de tout, dans Montesquieu, et de tout pêle-mêle et sans ordre de préférence, sans critique, tous les partis purent y puiser pour n'y prendre, bien entendu, que ce qui leur convenait à chacun.

Après la Révolution, l'*Esprit des Lois* demeura la source d'inspiration d'une nouvelle génération. « Peut-être a-t-il atteint sa plus haute fortune sous la Restauration », remarque M. Masson, qui ajoute aussitôt :

« De nos jours, bien rares sont ceux qui peuvent se vanter d'avoir lu l'*Esprit des Lois*, ailleurs que dans des recueils d'extraits. La matière de ce livre si riche se trouve réduite à un petit nombre de pages que l'on cite volontiers et parfois d'une manière inattendue. »

Au cours de l'occupation, une série d'affiches allemandes dirigées contre l'Angleterre invoquait Montesquieu, en tronquant une de ses phrases et au moyen d'une référence fausse ! Montesquieu a été cité encore tout récemment par le garde des Sceaux, M. André Marie, à propos de la honte qu'il y a à voir les honnêtes gens trembler devant les criminels !

M. Masson conclut son étude par un acte de confiance singulièrement optimiste, en disant :

« Si nos contemporains s'avisaient de le lire, ils y trouveraient peut-être une solution à leurs querelles et ils découvriraient que ce grand livre est un livre d'actualité. »

Au fond, c'est admettre la thèse fondamentale de Montesquieu : car, posant en principe que les hommes sont des sortes de mécanique qu'il suffit de savoir bien manœuvrer, il estime que *ce sont les lois qui font les peuples*. Il oublie peut-être un peu vite l'adage ancien : *Quid leges sine moribus ?* D'abord des hommes justes, équitables, travailleurs, pleins de charité mutuelle, de véritable fraternité, et les lois suivront le mouvement !

Est-ce à dire qu'il n'y ait rien dans le grand ouvrage de Montesquieu qu'il nous soit utile d'y puiser et de méditer ? Parmi les innombrables aphorismes qui s'y trouvent accumulés, sous forme de « Pensées », souvent détachées de tout contexte, il y a sûrement des perles de grand prix.

M. Leroy nous cite avec raison les pages consacrées à la *valeur du travail*, au chap. 29 du livre XXIII :

« Un homme n'est pas pauvre parce qu'il n'a rien, mais parce qu'il ne travaille pas. Celui qui n'a aucun bien et qui travaille, est aussi à son aise que celui qui a cent écus de revenu sans travailler. Celui qui n'a rien, et qui a un métier, n'est pas plus pauvre que celui qui a dix arpents de terre en propre et qui doit travailler pour subsister. L'ouvrier qui a donné à ses enfants son art pour héritage, leur a laissé un bien qui s'est multiplié à proportion de leur nombre. Il n'en est pas de même de celui qui a dix arpents pour vivre et qui les partage à ses enfants.

« Quelques aumônes que l'on fait à un homme nu dans les rues ne remplissent point les obligations de l'Etat, qui doit à tous les citoyens une subsistance assurée, la

nourriture, un vêtement convenable et un genre de vie qui ne soit point contraire à la santé... »

Cette dernière phrase contient en germe toutes les dispositions de notre *sécurité sociale*.

Par contre, le point sur lequel, depuis deux siècles, on glorifie Montesquieu, à savoir le principe de la *séparation des pouvoirs*, qu'il admirait en Angleterre, a provoqué de la part de l'historien anglais G. M. Trevelyan, ancien ministre de l'Instruction publique, en Grande-Bretagne, la piquante mise au point que j'ajouterai aux deux articles analysés ci-dessus :

« La très-admirée Constitution anglaise fut expliquée au monde par le philosophe français Montesquieu, selon une théorie qui eut de remarquables conséquences dans la mise sur pied de la Constitution des Etats-Unis. D'après Montesquieu, la liberté anglaise était le résultat de la séparation des fonctions exécutives, législatives et judiciaires dans le gouvernement, lesquelles ne pouvaient pas être exercées par les mêmes personnes dans un Etat libre ! Mais d'après les faits, le principal mérite de la Chambre des Communes était dû à une cause exactement opposée, à savoir que la Chambre contrôlait par ses votes et contenait largement dans ses murs à la fois l'Exécutif et le Législatif. D'autre part, en dépit de Montesquieu, le Judiciaire qui appliquait les lois était, dans beaucoup de cas, formé des mêmes personnes qui les faisaient et les exécutaient. Les *Juges de Paix* — Justices of Peace — étaient tout ensemble juges, administrateurs et législateurs locaux. Le Lord Chancelier était le chef du Judiciaire, ministre du Cabinet et politicien éminent. Les avocats entraient à la Chambre des Communes pour accroître leur expérience et éventuellement devenir Juges. »

Dans nos Constitutions actuelles, en France, l'Exécutif n'est qu'une émanation du Législatif, puisqu'il est pris dans les rangs de la majorité des députés, et le Judiciaire reçoit les directives du ministre de la Justice ou Garde des Sceaux qui fait partie de l'Exécutif. Et nous nous moquons, dans nos manuels, avec raison du reste, de la disposition qui fut votée à la Constituante, de 1789, pour décréter que les ministres ne pourraient pas être députés !

En somme, reste-t-il grand chose du fameux principe de Montesquieu ?

III

Après Montesquieu, sautons un siècle et nous rencontrons Alfred de Vigny. Sous le titre : *La Confession d'Alfred de Vigny*, M. Louis Hastier nous entretient des sentiments religieux du grand poète et de sa fin chrétienne.

Il mourut le 17 septembre 1863, vers une heure de l'après-midi. Il fut enterré religieusement, à Saint-Philippe-du-Roule, puis au cimetière Montmartre. Quelques jours plus tard, l'*Illustration* précisait :

« Quarante personnes au plus marchaient derrière le convoi. Ce fait si étrange nous aurait encore plus surpris si nous ne nous étions rappelé qu'au convoi de Musset il y avait cinquante-deux personnes seulement. »

Alfred de Vigny avait institué Louis Ratisbonne son légataire et propriétaire de toutes ses œuvres.

Ratisbonne publia une étude dans le *Journal des Débats*, où il parlait de la religion du défunt, mais sans indiquer ce qu'avait été sa fin. Le *Petit Journal* et le *Messager des Théâtres* signalèrent ceci : « Quand le prêtre qu'on avait été chercher pour l'assister arriva, M. de Vigny n'était plus. »

Mais peu de temps après, le journal catholique : *Journal des Villes et des Campagnes* rectifia cette information en disant :

« Il se confessa, reçut l'absolution et embrassa son ami (l'abbé V... d'une paroisse de Paris), en lui donnant le rendez-vous suprême du chrétien dans le sein de Celui qui est la voie, la vérité et la vie. »

Sainte-Beuve, si curieux et si diligent dans ses informations, n'en écrivit pas moins ce qui suit dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1864 :

« M. de Vigny, pareil en cela à plus d'un, — il songeait sans doute à lui-même, — vit se voiler en lui ses religions, s'éclipser et s'éteindre ses soleils et il fut réduit, comme un autre, à dire *non* et *jamais* après avoir dit *oui* et *toujours*... M. de Vigny était, par goût et par instinct primitif, le poète catholique des mystères, le chantre d'*Eloa*, de *Moïse* du *Déluge*, des grandes scènes sacrées, et au fond il ne croyait pas. Son imagination allait d'un côté, son intelligence de l'autre. Il aurait volontiers senti par l'imagination et aussi par aristocratie de nature, comme Joseph de Maistre, et il n'avait pas même au fond la religion de Voltaire ; il n'avait, le plus souvent, en présence de l'univers et de la nature, que le regard silencieux de Lucrèce, avec l'angoisse et le dédain de plus. »

Mais un jésuite répliqua, dans les *Etudes*, la même année, en publiant la lettre de l'abbé Vidal, qui avait confessé Vigny :

« Mon R. P., vous m'avez fait l'honneur de me demander des renseignements sur les derniers moments de M. Alfred de Vigny. Voici comment les choses se sont passées. Plusieurs fois, j'avais parlé à M. de Vigny de songer à la confession avant de paraître devant Dieu, et, sans jamais me repousser, il m'avait seulement témoigné le désir d'attendre encore pour accomplir cette action. Quinze jours environ avant sa mort, j'allai le voir, et, après une conversation très sérieuse dans laquelle il me dit que sa famille était *presque sacerdotale* ; qu'un de ses oncles était mort trappiste, qu'un autre, doyen du chapitre de Loches, était, je crois, mort en exil, et que lui, M. de Vigny, portait encore au doigt l'anneau de cet oncle, je crus le moment venu de lui parler de confession et d'en finir cette fois. M. de Vigny, lui dis-je, je pars un de ces jours pour un long voyage et je ne veux pas partir sans vous avoir donné l'absolution.

Tout aussitôt, il s'inclina et me donna son plein consentement. Il prit un air extrêmement recueilli et, après la confession, il me dit ces propres paroles : *Je suis catholique* et *je meurs catholique*. Après cette profession de foi, je lui donnai l'absolution. En ce moment, il était impossible d'exiger davantage. Cet acte suprême fit sur lui la plus grande impression : il me prit la main, m'attira à lui et m'embrassa en me disant avec une effusion de cœur inexprimable : *Ah ! quelle bonne action vous venez de faire !* Je n'oublierai jamais cette parole ni le ton dont elle fut prononcée. Pendant mon absence, il me demanda à plusieurs reprises, et, enfin, se sentant près de mourir, il réclama lui-même un prêtre pour recevoir l'extrême-onction. Sa bonne courut à l'église et ramena un des vicaires, qui put l'administrer. Il est bon de noter que cette bonne était protestante, et que, pendant les derniers jours de sa vie, M. de Vigny lui fit plusieurs fois l'éloge des prêtres. On pouvait assurément voir dans ses conversations avec elle la pensée de la ramener à l'Eglise catholique. En tout cas c'est cette bonne qui a raconté ces détails, et qui, voyant mettre en doute par un personnage connu le fait de la demande spontanée du prêtre par M. de Vigny, répondit : « Monsieur, je suis protestante, et c'est moi qui suis allée chercher le prêtre à l'église pour l'administrer. » Voilà comment les choses se sont passées. Je l'affirme. Signé : Vidal, curé de Notre-Dame-de-Bercy. »

Un tel témoignage, si précis, si catégorique, détruit tous les doutes.

Mais il est certain que le grand poète revenait de loin. On connaît les vers déplorables qui terminent la *Mort du loup :*

> Gémir, pleurer, prier est également lâche.
> Fais énergiquement ta longue et lourde tâche
> Dans la voie où le sort a voulu t'appeler !
> Puis après, comme moi, souffre et meurs sans parler.

Malgré les attestations que l'on vient de rappeler, Louis Ratisbonne crut pouvoir dire, dans une conférence à Paris, le 26 décembre 1868 :

« Le poète est mort comme le loup, traqué par le chasseur et qui referme ses grands yeux, sans jeter un cri ; il est mort sans parler ; il a été ce chien altier des bois qui refuse le collier et qui n'a jamais voulu faire un pacte avec la servitude, et qui n'est jamais, lui non plus, devenu familier avec la foule. »

La question restait donc posée. Et c'est ce qui autorise M. Louis Hastier à décrire la courbe des sentiments religieux du poète, depuis son enfance. Il était né à Loches, en 1797. A quatorze ans, on le retira du lycée pour le confier à un prêtre, l'abbé Gaillard, qui confirma dans son cœur les sentiments religieux qu'il tenait de sa mère.

Le 6 juillet 1814, à 17 ans, il était admis aux mousquetaires du roi. Sa mère lui donna, avant de partir, une *Imitation de Jésus-Christ*, avec cette suscription : « A Alfred, son unique amie ». L'année suivante, le jeune officier se hâta de confier à sa mère tout ce qu'il avait rencontré, dans ce nouveau milieu, de troubles, de tentations, d'écœurement. Elle fit tous ses efforts pour le fortifier, lui donna des conseils de vertu, de piété, lui remit un recueil de recommandations élevées sur Dieu et sur l'âme. Elle lui dit de se méfier surtout des relations avec les comédiennes.

Mais ces sollicitations maternelles ne réussirent ni à l'empêcher de devenir l'amant de Marie Dorval, ni à préserver sa foi, qui ne put résister « au premier choc des passions et à l'engouement pour le lyrisme de Byron qui les divinisait. »

Et il ne tarda pas à prendre figure de révolté ! A lire entre les lignes de ses ouvrages et poèmes, on voit qu'il trouve que la création est une œuvre manquée ou à demi accomplie, que la terre est révoltée des injustices de la création, qu'elle dissimule par crainte de l'éternité mais s'indigne en secret contre le Dieu qui a créé le mal et la mort. Il va jusqu'à vouloir se « venger de Dieu » : Si tel malheur auquel je songe m'arrivait, j'irais mettre le feu à une église ! — Le temple antique est élégant et joyeux comme un lit nuptial ; l'église chrétienne est sombre comme un tombeau : l'un est dédié à la vie, l'autre à la mort.

La foi n'est qu'un espoir, jamais une certitude, même chez les prêtres ! L'espérance est la plus grande des folies !

Et s'il parlait du sage qui garde ses doutes pour lui, de peur d'ébranler la « fable sociale » admise du plus grand nombre, il ne se décidait pas toujours à rester silencieux. Ses poèmes contiennent en effet des paroles de dure incrédulité :

> « Les églises du Christ jour et nuit sont ouvertes
> Mais les piliers sont seuls, les stalles sont désertes.
> Le marbre bleu des morts est humide et, chez nous,
> Personne ne sait plus l'essuyer des genoux...
> Rien n'est vrai, rien n'est faux ; tout est songe et mensonge,
> Illusion du cœur qu'un vain espoir prolonge...
> Dieu n'est qu'un mot rêvé pour expliquer le monde. »

Quoi de plus triste que la finale du *Mont des Oliviers ?*

> S'il est vrai qu'au Jardin sacré des Ecritures
> Le Fils de l'Homme ait dit ce qu'on voit rapporté,
> Muet, aveugle et sourd aux cris des créatures,
> Si le Ciel nous laissa comme un monde avorté,
> Le Juste opposera le dédain à l'absence
> Et ne répondra plus que par un froid silence
> Au silence éternel de la Divinité.

Après de tels vers, on comprend qu'un critique alors célèbre, Emile Montégut, ait pu dire :

« Alfred de Vigny entretient une rancune invétérée contre deux personnes, toutes deux très considérables, il est vrai, Dieu et M. Molé. Ce que Dieu peut lui avoir fait, nous l'ignorons ; ce qui est certain, c'est qu'il ne laisse pas échapper une occasion de lui dire tout ce qu'il peut trouver de désagréable et il le lui dit avec une affectation de courtoisie, avec un sourire persifleur, avec une ironie voilée, avec des réticences et des sous-entendus à exaspérer l'athée le plus endurci. »

D'autres ont dit de lui qu'il avait envers Dieu une haine mortelle.

En réalité, son acharnement était encore un acte de foi. On ne poursuit pas ce qui n'a aucune réalité. Vigny garde un sentiment profond, quoique amer, du divin. Il reproche surtout à Dieu de se dérober à nos regards, de ne pas entendre nos pauvres prières. Mais ce n'est pas nier que de se révolter contre un silence que l'on ne comprend pas ! Vigny n'est donc pas et ne sera jamais un athée, mais un librepenseur, qui juge le christianisme, ses dogmes, son rôle social. Il admire profondément la personne du Christ, mais il refuse son adhésion aux dogmes de la foi chrétienne.

Tel apparaîtrait Vigny, si nous n'avions que ses *Poèmes* et son *Journal d'un Poète*. Mais ses lettres aux êtres qui lui sont chers prouvent que « sous des dehors tantôt d'impiété, tantôt de simple déférence, à l'égard du clergé, Vigny n'a jamais cessé de penser à Dieu. »

Il trouve des accents chrétiens pour féliciter Melle de Saint-Chamans de sa première communion :

« Vous voilà donc plus chrétienne que jamais et je regrette de ne pas vous avoir vue approchant des sacrements qui vous ont été donnés. Je suis sûr que vous étiez troublée de cette audace que nous avons ce jour-là de recevoir Dieu sur nos lèvres... »

A une cousine qui a perdu son enfant, il écrit :

« J'ai l'orgueil de penser qu'en vous cherchant une consolation dans le livre que Dieu a fait pour les malheureux, c'est-à-dire pour tous les hommes, j'aurais rencontré celle que cherche votre âme... Cette religion à laquelle on pense si tôt qu'on souffre me fait voir que vous êtes placée entre deux anges : l'un qui vous attend, hélas ! et l'autre qui vous suit et vous consolera. »

Ce ne sont pas propos d'incroyant !

Mais il y a aussi des lettres en sens contraire. C'est ainsi qu'il écrit, en 1862, à Mme Lachaud :

« Prenez garde de me forcer à laisser tomber sur vos litanies quelque grand coup de raison pareil aux coups d'épée de Roland qui fendaient un homme et son cheval de la tête aux pieds... J'ai ainsi fait voir du pays à bien des abbés et même à des abbesses. J'évite avec vous ces-

petits duels de controverse, de peur de vous faire du mal et malgré moi. »

Mais il y a des raisons de penser qu'en écrivant cela, Vigny manifestait surtout son impatience de l'indiscrétion des « convertisseurs » trop zélés, qui croyaient qu'il péchait *par ignorance*.

Mais ce qui semble ressortir de la lettre suivante, qui est dans le même ton :

« Elles (certaines personnes de son voisinage) ne considèrent pas qu'un homme qui a écrit ce qui est publié dans mes livres a depuis longtemps construit en lui-même l'édifice immuable de ses idées philosophiques, théologiques et théosophiques, qu'il a étudié à fond toutes les doctrines et les théodicées antiques et modernes et que, s'il veut bien ne pas les exprimer... c'est parce qu'il ménage la faiblesse égoïste de pauvres âmes qui s'appuient encore sur des pratiques païennes. »

On sent, derrière ces lignes un peu amères, une impatience, une fierté susceptible qui s'indigne d'être tenu pour un homme négligent ou mal informé.

On sait par ailleurs qu'à la mort de sa mère, alors qu'il avait quarante ans, en 1837, il avait reçu un choc émotif d'une rare intensité et qui avait pris la forme de grands élans de foi et d'amour. Le prêtre qui avait assisté sa mère, à ses derniers moments, avait su trouver les paroles de consolation et d'espoir qui convenaient à ce grand cœur, et sa mère en mourant lui avait fait les recommandations les plus émouvantes pour qu'il restât fidèle à sa foi.

On trouve dans le *Journal* du poète, à cette date la magnifique prière suivante :

« Mon Dieu ! mon Dieu ! Avez-vous daigné connaître mon cœur et ma vie ? Mon Dieu ! M'avez-vous éprouvé à dessein ? Aviez-vous réservé la fin de ma pauvre et noble mère comme un spectacle pour me rendre à vous plus entièrement ? Afin que, si j'ai le malheur de vivre et de vieillir, la faiblesse humaine ne me fasse jamais oublier cette nuit fatale et sombre, mais où quelques signes consolants et divins me sont apparus ? Mon Dieu ! Je me jette à genoux, à présent, je parle à vos pieds, je m'abreuve de ma douleur, je m'y plonge tout entier, je veux me remplir d'elle uniquement et repasser dans mon âme tous les instants de cette perte de ma mère ! Donnez-moi, ô mon Dieu, la certitude qu'elle m'entend et qu'elle sait ma douleur, qu'elle est dans le repos bienheureux des anges et que, par vous, à sa prière, je puis être pardonné de mes fautes... Que ce soit mon expiation. J'y trouve un amer bonheur et je veux aussi me flageller. Mon Dieu ! Si les épreuves sont une épuration à vos yeux, recevez-la et qu'elle prie à son tour pour son fils qu'elle a nommé en mourant ! Avez-vous reçu dans votre sein cette mère vertueuse, ô mon Dieu ? Soutenez-moi dans cet espoir ; qu'il devienne une foi fervente ! Que ce ne soit pas un passager désir. »

Ces dernières paroles traduisent une crainte, celle de ne pas persévérer. Effectivement, il traversa encore de longues périodes de doutes et d'hésitations.

Cependant, il gardait au fond de son cœur de précieux souvenirs. Il avait été le condisciple du célèbre P. de Ravignan.

Il lui écrit en 1833 :

« Je désire que mon nom ne soit pas entièrement effacé de votre mémoire et j'ai l'espoir qu'en se séparant du monde on ne renonce pas à tous les souvenirs d'enfance et de jeunesse. Pour moi, cher et illustre Ami, il m'est arrivé souvent de me plaire à vous entendre dans les églises de Paris, et, perdu dans la foule de vos auditeurs, je ne pouvais m'empêcher, en écoutant votre grave parole, de reconnaître en vous mon compagnon d'études, dont j'avais entendu les préludes, et le jeune magistrat que j'avais retrouvé depuis dans le monde. »

Le Père se trouvait alors en Italie. Il répondit, le 12 août 1853, à Vigny :

« Souvent votre nom, vos œuvres m'ont reporté à des temps déjà bien éloignés de nous, mais qui conservent une place dans mon âme. Je vous rangeais parmi ceux auxquels mon intérêt religieux s'est attaché fidèlement, et j'appelais de tous mes vœux une occasion favorable de vous retrouver.. Je demande à Dieu que ces rapports repris entre nous continuent ; je vous parlerais de ce qui remplit ma vie et la rend constamment heureuse. »

Seconde lettre un peu plus tard, 11 mai 1854 :

« Venez donc, je vous prie ; ma cellule sera heureuse de vous recevoir. Nous parlerons de Dieu et du besoin le plus intime de nos âmes, car que nous dirait le monde ? »

Et Vigny se laisse toucher par cette invitation, car il lui écrit à son tour :

« Je me fais une fête de passer une heure entière avec vous, mon ami, à vous entendre parler de cette félicité sereine et profonde que vous puisez dans la pensée de Dieu. Elle vous suit jusque dans ce *pandemonium* de Parie. Ce que je me promets, c'est de contempler de près le bonheur et la puissance d'une belle âme qui m'est connue, toujours aussi constamment soutenue par la foi dans les régions divines, et cependant indulgente pour le monde au milieu duquel il lui faut quelque fois descendre. Pendant que nous vivons encore en ce triste monde, oublions-le, en parlant du fond de l'âme d'une autre vie que je rêve et que vous voyez. J'ai déjà plus de paix en vous écrivant. »

En fait, le rendez-vous projeté ne put avoir lieu. Mais Vigny garda précieusement les trois lettres de son ami, en y ajoutant cette note marginale :

« Quelle belle vie que celle d'un homme qui ne veut rien posséder sur la terre et qui n'attend rien de ce monde ! »

Il est donc incontestable que dans l'âme de Vigny des flammes montaient encore, au moins de temps en temps. Mais il était si ombrageux, si sensible, si renfermé, pour tout ce qui concerne sa vie intime qu'il se câbrait dès qu'il sentait une tentative pour entrer dans cette vie !

Un autre homme, non moins illustre que le P. de Ravignan, essaya d'y pénétrer à son tour : le P. Gratry.

Il se présentait, en 1861, à l'Académie française et il eut, à ce titre, à faire une visite protocolaire

Aux approches de Noël, Gratry lui écrivit :

« Je prie Dieu de vous bénir et de vous mettre en l'âme la vraie lumière selon la prière de Noël. Si vous saviez, cher Monsieur, combien de fois par jour je tressaille de joie d'avoir la foi chrétienne et catholique pleine et entière ! Je m'étonne, je l'avoue, de vos incertitudes à ce sujet ! »

Vigny se dérobe. Gratry insiste le 6 janvier 1862 :

« Quand vous êtes malades ou fatigué, lui écrit-il, ne serait-ce pas le moment de me faire venir afin de vous parler ou de vous soigner ? Prenez-moi s'il vous plaît, comme garde-malade ou sœur de charité. Du reste, j'ai vraiment quelque chose à vous dire sur ce sujet. »

On sent de l'impatience dans la réponse de Vigny, qui du reste se fait attendre 12 jours :

« Nous ne nous connaissons pas, monsieur l'abbé, lui dit-il froidement, et vous vous tromperiez chaque jour sur moi si vous me supposiez ou fâché ou content d'une con-

versation sur les choses surnaturelles ou mystiques. Nous n'avons fait encore que les effleurer en plaisantant. Un jour, je vous en parlerai avec plus de suite et de gravité, mais ce ne sera pas à présent. La controverse est une escrime assez fatigante et il faut disposer de toutes ses forces pour que les armes soient égales. Il ne convient pas d'ailleurs que nous confondions les deux questions de la destinée des élus du ciel et des élus de l'Académie française. Vous pourrez un jour paisiblement m'excommunier, au coin du feu, si vous voulez, mais à présent. je suis à la fois garde-malade et encore souffrant. »

Gratry cependant ne se décourage pas, ne se froisse pas, et répond le même jour :

« Parce que vous êtes au lit, vous craignez de me recevoir. Mais je ne suis pas un étranger. Vous recevez bien le médecin. Eh bien ! quel qu'il soit (et surtout s'il est grand médecin) il comprendra ceci : je suis peut-être plus médecin que lui. Comment peut-on perdre le précieux temps de la maladie en ne l'employant pas à la régénération religieuse ? Et la régénération religieuse de l'âme, je l'ai scientifiquement constaté dix fois, *très souvent* régénère le corps, ou du moins le ranime, le guérit pour longtemps. La plus grande force, les hommes la laissent dormir en eux ou à côté d'eux. »

Vigny résiste. Gratry insiste encore :

« J'entends vous dire, écrit-il encore, simplement qu'il faut inoculer, dans votre âme et dans votre corps, la force de Dieu. Croyez-moi, invoquez Dieu par une ardente prière. Là, vous trouverez des réalités. Je supplie Dieu de vous bénir. »

Cette fois, une rencontre a lieu, mais Gratry n'obtient rien et, le 16 juillet 1862, il lui écrit une dernière fois :

« Je suis forcé de reconnaître que vous vous posez comme un peu sceptique : *On ne peut rien affirmer, dites-vous...* Tel est le résumé de nos conversations. Eh bien ! je ne puis croire que ce soit sérieux, que ce soit là votre tout... Ce ne serait pas suffisant. Je ne puis consentir à voir là le fond de la pensée de l'un des écrivains pour lesquels j'ai senti et sentirai toujours le plus de sympathie et qui lui-même, en tout désintéressement, a bien voulu se montrer toujours si favorable à ce que j'écris. Tous vos efforts, toute votre verve, tout votre pétillant esprit tendent à établir tout autre chose, savoir ce mot de Voltaire : *Le monde est une mauvaise plaisanterie.* Ce n'est pas là rien affirmer, c'est affirmer la chose la plus énorme. »

Ravignan et Gratry ne furent pas les seuls à monter à l'assaut de cette forteresse hautaine. Le cardinal Morlot, archevêque de Paris, vint voir le poète trois fois et du reste le précéda dans la tombe. Dupanloup qui se glorifiait d'avoir gagné Talleyrand, d'autres abbés encore lui firent visite. Il vint même un pasteur, qu'il reçut avec des sarcasmes :

« J'aime à être catholique, lui aurait-il déclaré, parce que c'est la religion qui a fait mourir le plus de monde... »

Et cependant, là où avaient échoué tant de personnages illustres, un curé de paroisse put affirmer qu'il avait réussi. On a vu plus haut l'attestation de l'abbé Vidal, curé de N.-D. de Bercy. D'où put lui venir un tel succès ? Les théologiens diront ici : *de la grâce divine*. Mais en dehors de cette réponse nécessaire, il est permis de chercher des explications d'ordre naturel.

L'abbé Vidal, né en 1800, trois ans après Vigny, avait été deuxième vicaire de St-Philippe-du-Roule, en 1837. Il n'est pas douteux que ce fut lui qui fut appelé auprès de Mme Léon de Vigny, la mère du poète, qui mourut le 20 décembre 1837, deux mois après l'arrivée de l'abbé Vidal dans la paroisse. Il est possible, probable même qu'il eut à rappeler au poète la mort de sa mère, les sentiments mystiques qui avaient éclaté alors dans son âme.

Son attestation a donc une vraisemblance qui ne peut échapper à personne.

Mlle d'Orville, qui était justement l'une de ses voisines pleines de zèle dont se plaignait Vigny, dans une lettre citée plus haut, écrit le 19 septembre 1863 :

« Vous saurez sans doute le triste événement qui est venu enfin nous affliger tous. Le pauvre M. de Vigny est mort, jeudi, à une heure ou deux de l'après-midi. M. de Vigny, non seulement a reçu l'extrême-onction avant de mourir, mais il s'est confessé à M. l'abbé Vidal, plusieurs jours avant de se mettre au lit tout à fait... L'excellente Sophie (une des domestiques de M. de Vigny) vint d'elle-même nous prier d'écrire à M. Vidal. Jugez si je m'empressai de le faire ! Il eut la bonté de venir aussitôt, *comme par hasard*. Il resta longtemps, mais nous n'en sûmes pas davantage alors. Seulement ces bonnes filles ont prétendu que, ce soir-là, il eut l'air beaucoup plus gai, beaucoup plus content que de coutume... »

Relatant alors les tout derniers moments du poète, elle ajoute :

« Je fus moi-même à Bercy, craignant que la poste ne fût trop lente, et c'est alors que M. le curé me dit qu'il avait confessé M. de Vigny, dans sa dernière visite et lui avait donné l'absolution, lui disant qu'il allait partir pour les vacances et qu'absolument il ne voulait pas le laisser sans lui avoir fait accomplir son devoir. Qu'alors le pauvre malade avait de lui-même ôté son bonnet ; qu'il avait fait la chose avec beaucoup de respect, de sérieux, et, comme M. Vidal le croyait, de conviction ; qu'ensuite, ayant voulu lui serrer la main comme pour le féliciter, M. de Vigny l'avait embrassé en lui disant : « Monsieur le Curé, vous venez de faire une bonne action. » Qu'en continuant de causer, il avait paru se plaire à rappeler plusieurs de ses parents qui étaient dans les saints ordres, disant qu'il était de race religieuse et presque sacerdotale, en ajoutant ces propres paroles : « *Je suis catholique et je meurs catholique.* »

M. l'abbé Vidal concluait en disant que tous ces détails pouvaient être répétés, pour la consolation des personnes s'intéressant à l'âme du poète, que toutefois il ne pouvait retourner auprès du malade, puisqu'il lui avait donné comme prétexte qu'il partait en vacances. Il ne restait donc plus qu'une chose à faire : attendre le moment suprême et alors demander l'extrême-onction à la paroisse.

Tout se passa en effet de la sorte. La même lettre de Mlle d'Orville donne encore ces détails édifiants sur la fin du poète et sur les propos qu'il tint jusqu'au bout à ses domestiques :

« Il leur a parlé toute la nuit de diverses choses, mais, souffrant beaucoup, il leur disait à tout instant : Priez pour moi, oh ! priez Dieu pour moi ! »

Tout cela confirme absolument les témoignages de l'abbé Vidal. Aussi l'auteur de cette lettre décisive n'hésite-t-elle pas à dire à sa correspondante Mme de Saint-Maur, cousine du poète, que si les journaux jetaient quelque doute sur la fin chrétienne de M. de Vigny, elle pourrait assurer qu'ils disaient faux. Mais elle observait avec justesse que le poète avait un caractère si concentré, qu'il se serait bien gardé de dire lui-même à qui que ce soit qu'il avait été touché en son cœur. Sans doute,

disait-elle, on aurait pu désirer une conversion plus éclatante, avec rétractation officielle, mais cela n'était pas dans son genre.

Autre confirmation : Auguste Barbier a écrit dans ses *Souvenirs personnels :*

« M. de Peyronnet, cousin par sa femme de M. de Vigny, m'a raconté qu'il avait trouvé, sur l'escalier du poète quelques jours avant sa mort, M. l'abbé Vidal qui venait de le voir et qui lui a dit ceci : « Je viens de m'entretenir avec le pauvre mourant, la chose est faite » ; il voulait parler de sa confession. »

Que vaut, dans ces conditions, l'opinion de Louis Ratisbonne — qui était, on le sait, le neveu des abbés Ratisbonne, juifs convertis, — qui déclarait à propos de l'attestation de Mlle d'Orville, que nous venons de citer, dans ses parties essentielles :

« Alfred de Vigny ne m'a pas laissé ignorer la visite de l'abbé Vidal, à qui, simplement, *il avait raconté sa vie ;* je n'ai jamais compris et je ne saurais admettre que ce récit ait le caractère d'une confession » ?

Il est clair que le littérateur se trompe, qu'il oublie ce caractère fermé et discret du poète, et qu'en lui disant qu'il avait « raconté sa vie » à l'abbé Vidal, il entendait bien parler de confession. Qu'est-ce en effet que la confession, si ce n'est cela et quel besoin aurait-il eu de « raconter sa vie » à un prêtre, alors que la mort approchait s'il n'avait voulu obtenir l'absolution sacramentelle ? La vie publique du poète, tout le monde la savait. C'était donc de la *vie privée*, de la *vie intime*, en un mot de tout ce qui compose une confession qu'il avait voulu parler.

Vigny lui-même a écrit dans son *Journal*, au sujet de la confession :

« Lorsque la religion chrétienne a institué la confession, elle a divinisé la conscience. Tout ce qu'a pu faire le confesseur, à l'aide de la foi et de l'autorité de l'Eglise, a été d'arriver à être considéré par le pénitent comme un ami, de parvenir à faire naître ces épanchements salutaires, ces larmes sacrées, ces récits complets, ces abandons sans réserve, que l'amitié grave et bonne avait seule le droit de recevoir avant la confession : l'amitié, la sainte amitié qui rend en vertueux conseils ce qu'elle reçoit en coupables aveux [4]. »

Après cette citation qui montre à quel point Vigny était peu opposé en principe à la confession, et combien il en appréciait les bienfaits, notre article souligne les divergences entre le récit de Mlle d'Orville et la lettre de l'abbé Vidal. Il exagère ces divergences, qui portent sur des détails de peu d'importance. Que l'abbé Vidal ait dit qu'il n'y avait pas lieu de faire venir un autre prêtre pour confesser le moribond, c'est, semble-t-il, au contraire une preuve qu'il avait accompli pleinement sa mission. Comment un prêtre qui ne serait pas sûr d'avoir réussi auprès d'un malade, oserait-il déconseiller de faire venir un autre prêtre ? Qu'il ait dit que cette visite causerait de la surprise au malade et que probablement il en serait heurté et ne l'admettrait point, c'est une preuve non pas, à notre sens, du peu d'empressement de ce même malade à recevoir les sacrements, mais à la fois de ce qu'il y avait de farouche en lui et ne lui permettait pas de se confier à tout le monde, et du sérieux avec lequel il avait accompli son devoir. Quant à la réflexion de Mlle d'Orville : « Il y aurait eu plus de consolation à penser qu'il y a eu retour plus spontané, plus éclatant », cela doit signifier qu'une *rétractation* plus publique, chez un homme si célèbre et dont les écrits étaient si retentissants, eût été désirable.

Enfin, nous ne sommes encore pas d'accord avec M. L. H., quand il conclut :

« On a parlé de conversion, mais le terme est impropre, car, à vrai dire, Vigny, — s'il n'était pas pratiquant — n'avait jamais cessé d'être catholique. »

Cette phrase paraît doublement inexacte : en premier lieu, non seulement Vigny ne pratiquait pas, mais ses écrits contenaient des phrases blasphématoires, exprimant une véritable incrédulité ; en second lieu, même quand on a gardé la foi, si l'on revient à la pratique abandonnée de cette foi, cela s'appelle parfaitement une *conversion*. Ce mot a même chez les grands mystiques, comme sainte Gertrude et sainte Thérèse, le sens d'un *passage de la tiédeur à la ferveur*, à plus forte raison doit-on l'appliquer quand il s'agit du passage de la révolte contre Dieu à la pleine réconciliation avec lui.

Vigny s'est confessé. Il l'a fait avec sérieux et conviction. Son confesseur ne lui a pas demandé de rétractation publique. Je ne crois pas qu'il puisse s'agir, de la part de Vigny, d'une simple formalité, celle de l'homme d'honneur qui « à sa mort, regarde la croix avec respect, accomplit tous ses devoirs de chrétien et meurt en silence. »

Au surplus, le seul fait de dire : « accomplit tous ses devoirs de chrétien », est assez explicite.

Vigny était trop instruit pour ne pas savoir que le devoir du chrétien n'est pas de faire un acte purement extérieur, qui ne saurait être qu'un acte *pharisaïque*, c'est-à-dire ce que le Christ a condamné avec le plus de sévérité et d'indignation.

Quant au *silence* à la Vigny, il peut s'expliquer comme un hommage à Dieu, à qui seul on *doit* parler en pareil cas, et comme une aversion de tout ce qui est fait « pour la galerie ».

IV

Dans le même numéro de la *Revue... des deux mondes*, le général Weygand nous donne une belle étude intitulée *Anniversaire*, pour célébrer le trentième retour de cette date mémorable : 11 novembre 1918. Le général n'écrit pas par pur dilettantisme Il entend bien que de si grands souvenirs soient une source de leçons, dont justement nous avons grand besoin :

« Oui, écrit-il, nous croyons utile, nécessaire, d'évoquer les heures mémorables de 1918. Perdus, roulés par des événements que nous sommes tentés de croire supérieurs à toute volonté humaine, allons-nous nous abandonner à la fatalité, au découragement, laisser tomber notre fierté d'hommes civilisés ? Nous ne nous reconnaissons plus nous-mêmes. Il faut nous retrouver. Pour cela il est bon d'évoquer ce grand passé qui ne date que d'hier et qui est bien nôtre. »

Le 5 octobre 1918, la radio faisait connaître au monde la demande du gouvernement allemand au président des Etats-Unis, M. Wilson, d'intervenir pour arrêter les hostilités.

[4] En note, notre article met : « Cité par M. Lauvrière, *A. de Vigny, Sa vie et ses œuvres*, Paris, Grasset, 1946, tome II, p. 268. »

Le coup était adroit. On avait l'air ainsi d'offrir à Wilson ce rôle de médiateur qu'il désirait par dessus tout.

A cette date, les événements militaires se trouvaient complètement retournés. La bataille engagée le 23 mars 1918 avait failli donner la victoire aux Allemands. Il y avait eu des heures de terrible anxiété. Les Anglais avaient alors consenti à la formation d'un commandement supérieur unique ; Foch avait été chargé de diriger désormais les armées alliées. Il avait réussi d'abord à contenir l'adversaire, puis, le 18 juillet, avait pris lui-même l'offensive et ne l'avait plus lâchée. L'ennemi pressé, bousculé, attaqué, refoulé sans arrêt, n'avait cessé de reculer. Dès le 1er octobre, Ludendorf avait déclaré aux fonctionnaires de la Wilhelmstrasse la nécessité de faire la paix au plus vite. Le 5 octobre, Hindenburg était intervenu à son tour. Le chancelier, prince Max de Bade, avait dû s'incliner devant les faits. L'Allemagne se reconnaissait alors comme battue, ce qu'elle nierait ensuite entre les deux guerres !

La demande allemande à Wilson fut le signal de pourparlers qui durèrent un mois, durant lesquels Foch continua d'attaquer avec sa vigueur et son mordant habituels ?

Dès le 27 septembre, Wilson avait précisé, unilatéralement, dans un discours à New - York, les conditions que le gouvernement américain mettait à la paix, en ajoutant cinq principes au *quatorze points* déjà publiés antérieurement : traitement égal pour toutes les nations ; intérêts nationaux cédant le pas à l'intérêt général ; aucun pacte en dehors de la Ligue des Nations ; suppression des combinaisons égoïstes et de tout boycottage des peuples ; suppression des traités secrets.

En recevant la demande allemande, Wilson eut le bon sens de se méfier. Il exigea au préalable deux engagements : une acceptation plus formelle des principes de paix, la démocratisation du gouvernement allemand.

Les Allemands acceptèrent tout. Wilson en prit acte, et, en adressant le dossier des télégrammes échangés entre lui et l'ennemi, aux Alliés, il leur demanda à eux aussi d'accepter les quatorze points formulés dès le 8 janvier 1918.

Ce fut le 23 octobre que cette transmission du dossier eut lieu. Les Alliés étaient déjà au courant de tout par la radio. Mais avant de mettre sur pied les conditions d'armistice, Wilson tenait absolument à avoir l'agrément des gouvernements et leur acceptation formelle de ses conditions politiques à lui. Wilson avait envoyé en Europe son confident, le colonel House, qui arriva le 26 octobre, pour discuter avec les Alliés. La discussion se déroula à Paris et au Trianon-Palace de Versailles, et dura dix jours. Les représentants des Alliés furent Stéphen Pichon, pour la France, Balfour pour l'Angleterre, Sonnino pour l'Italie.

Pour Clemenceau et Lloyd George, l'essentiel était d'aboutir promptement à l'armistice. Mais pour le colonel House, il importait davantage encore d'arracher aux Alliés la reconnaissance des quatorze points. Il y eut des débats passionnés, qui du reste échappèrent totalement au public, à cette date, mais que l'on connaît par le *Journal* et les *Papiers intimes* du colonel House, publiés depuis lors.

Les Alliés estimaient, non sans raison, que Wilson connaissait mal les affaires européennes, qu'il nourrissait trop d'indulgence pour les Allemands, en raison du grand nombre des Allemands émigrés en Amérique. Le colonel House prévoyait des oppositions et s'était préparé à la lutte. Il apportait des commentaires autorisés à chacun des *quatorze points*.

Lloyd George, le premier, aborda nettement le problème :

« Nous devons d'abord, dit-il, le 29 octobre, examiner si nous sommes disposés à nous incliner devant les quatorze points. La demande d'armistice du gouvernement allemand est-elle fondée sur les conditions de paix du président ? Je le demande au colonel House. »

— « Le président Wilson, dit Clemenceau, vous a-t-il déjà demandé si vous acceptiez les quatorze points ? Quant à moi, la question ne m'a pas été posée. »

— « A moi non plus », répondit Lloyd George, puis se tournant vers House : « Qu'en pensez-vous ? Estimez-vous qu'en consentant à un armistice nous acceptons *ipso facto* les conditions de paix du président ? »

— « Tel est mon avis », répondit House.

Et il refusa dès lors d'en démordre. Il restait en relations constantes avec Wilson qui l'appuyait de loin. Wilson exigeait surtout deux choses : la liberté des mers et la Société des Nations. « J'espère, disait-il, qu'on ne m'obligera pas à rendre publique ma décision. »

Le lendemain, Lloyd George apportait une note dans laquelle il déchargeait l'Angleterre de tout engagement au sujet de la liberté des mers. Clemenceau annonça qu'il en présenterait une sur les réparations, et Sonnino en fit autant. House répondit qu'en ce cas, Wilson se croirait obligé de faire connaître au Congrès les buts pour lesquels l'Amérique se battait. Il laissa entendre que l'Amérique en viendrait peut-être à traiter avec l'Allemagne :

« Cela reviendrait, demanda Clemenceau, à une paix séparée entre les Etats-Unis et les puissances centrales ? »

— « C'est bien probable », répliqua House.

Le danger était immense. L'armistice lui-même se trouvait mis en cause. Jusqu'au 4 novembre on continue à discuter. House note encore, ce jour-là, dans son journal :

« Il est difficile d'expliquer l'état de tension dans lequel est chacun et qui provient de la discussion des quatorze points. »

Malgré tout, ce fut ce jour-là que l'accord fut conclu. Lloyd George avait obtenu un texte amendé sur la liberté des mers. Clemenceau s'y était rallié. Un télégramme fut adressé à Wilson, annonçant l'accord intervenu. A Washington, on regarda cet accord comme une grande victoire diplomatique. Le secrétaire d'Etat Lansing fit aussitôt connaître aux Allemands que les Alliés accepteraient de discuter l'armistice sur la base des quatorze points, et qu'ils devraient s'adresser au maréchal Foch pour connaître les conditions militaires de l'armistice.

Pendant les discussions de Paris et de Versailles, le tableau des conditions militaires avait été en effet mis sur pied. Dès le 8 octobre, Foch avait soumis par écrit à Clemenceau les conditions qu'il regardait comme nécessaires. La principale de ces conditions était, à ses yeux, *l'occupation du Rhin*. Depuis longtemps déjà Foch avait envisagé la chose,

car depuis la victoire de la Marne, il était convaincu que les Alliés auraient le dernier mot.

Le 18 octobre, Foch apprit que le maréchal Haig conseillait à son gouvernement des conditions moins rigoureuses. Il en avisa aussitôt Clemenceau, en maintenant fermement son propre point de vue. Le 24 octobre, Clemenceau invita le maréchal à lui remettre, après consultation des commandants en chef des Alliés, un projet de convention d'armistice. Foch réunit donc Pétain, Haig, Pershing. Ce fut alors que le maréchal Haig fit ses objections : il estimait les armées allemandes insuffisamment battues pour qu'on pût leur imposer des conditions aussi rudes, et croyait qu'elles pourraient encore opposer une sérieuse résistance. Il proposait de ne rien demander au-delà de l'évacuation de la Belgique, du Luxembourg et de l'Alsace-Lorraine. Mais Foch combattit son avis et n'en tint aucun compte dans l'établissement des conditions qu'il soumit à Clemenceau : occupation de la rive gauche du Rhin et larges têtes de pont sur la rive droite, en avant de Mayence, Coblenz et Cologne.

Mais la discussion reprit devant les « Quatre Grands ». Foch y défendit de nouveau son point de vue contre Lloyd George. Finalement, il l'emporta. Son projet fut complété par des conditions relatives aux réparations et aux fronts orientaux et africains ; enfin on avait renforcé les clauses militaires de la livraison de 2.000 avions et de 10.000 camions.

Foch put alors faire connaître au commandement allemand que, s'il sollicitait un armistice, ses plénipotentiaires auraient à se présenter aux avant-postes français, le 7 novembre, sur la route de Chimay à La Capelle.

Le 7 novembre donc, le chef de bataillon Ducornez, commandant l'avant-garde de la 166e division, vit arriver un officier de l'état-major de Foch, qui lui apportait l'ordre de se préparer à recevoir les parlementaires allemands.

« Nouvelle inattendue, prodigieuse, vite connue, qui illumine les visages de satisfaction et d'orgueil. »

Ce ne fut cependant que vers 17 heures qu'on vit arriver un officier allemand, précédé d'un trompette portant un drapeau blanc. Il venait annoncer la prochaine arrivée des plénipotentiaires, retardés par le mauvais état des chemins.

« Des habitants, emmenés par les Allemands, commencent à rentrer. Ils racontent que, de l'autre côté, les soldats brisent leurs armes et déclarent la guerre finie. »

La nuit est tombée. Il fait un temps affreux, pluie fine dans un épais brouillard. Enfin, à 20 heures, les sentinelles discernent un halo de lumière et les notes du « Cessez le feu ».

Un convoi de voitures automobiles avance à vive allure, phares allumés. A l'avant de la première, un immense drapeau blanc. Un trompette, debout sur le marchepied sonne sans arrêt. Le capitaine Lhuillier — vingt-cinq ans — fait un geste, arrête les voitures, reconnaît les parlementaires, et monte dans la première voiture. Le caporal Sellier remplace le clairon allemand, et l'on se met en marche vers La Capelle.

« Le clairon — Sellier — sonne le refrain du régiment, le garde-à-vous, tandis que nos poilus, grandis par la victoire, immenses dans la nuit, regardent le fruit de quatre ans de luttes et de souffrances » (Récit d'un témoin).

Les fantassins et les chasseurs sont accourus Leurs regards suivent la file des voitures qui s'avancent. Une clameur domine le ronflement des moteurs : « Vive la France ! »

Pendant ce temps, le maréchal Foch, partant de Senlis, se dirige, dans son train spécial, avec sir Rosslyn Wemyss, premier lord de l'amirauté, vers la forêt de Rethondes.

Convoqués le 8 novembre, à 9 heures, les plénipotentiaires reçurent du maréchal Foch les conditions d'armistice avec un délai de 72 heures pour y répondre. Dans la nuit du 10 au 11 novembre, Foch ne s'est pas couché. Il sait que le gouvernement allemand a donné une acceptation de principe et il ne veut pas retarder d'un instant l'heure de la signature. Elle est donnée en effet à 5 heures, et le maréchal quitte immédiatement Rethondes pour aller porter à Clemenceau le document officiel, qui met fin aux hostilités.

La grande nouvelle se répandit instantanément :

« Nous étions à la cuisine du presbytère, raconte un témoin. Un téléphoniste parut, tremblant d'émotion, tenant entre les mains un message... Je n'oublierai jamais la scène. Le lieutenant Domergue prit le papier jaunâtre, indifférent, et se mit à lire. Mais tout de suite son visage s'empourpra, il fit un bond de côté et poussa un cri... Ce fut du délire. On n'y crut pas tout d'abord. Chacun demandait à voir le télégramme, on le passa de mains en mains. Quand le doute ne fut plus permis, on vit de graves personnages sauter au cou de jeunes sous-lieutenants et commencer autour du fourneau un pas de danse. Des femmes accoururent, des vieux, des soldats. « C'est fini ! La Guerre est finie ! » Des jeunes filles joignaient les mains en se cachant les yeux. « Non ! Ce n'est pas possible ! — Mais si, la guerre est finie. — C'est vrai ? — Oui, c'est vrai. » Cependant, les obus rappliquaient sur le village. « Ou plutôt, non ce n'est pas encore vrai. Ce sera vrai à 11 heures. En attendant, gardez-vous. Ce n'est pas le moment de se faire tuer. » La nouvelle à travers le village de Dom-le-Mesnil fuse comme une traînée de poudre et tout de suite un cri s'y mêle : « On débarrasse l'église ! A 11 heures « *Te Deum* » et grand'messe. Venez nous aider. »

La bataille se poursuit cependant, comme si de rien n'était. A 10 h. 45, une salve de 150 s'abat sur Dom-le-Mesnil. A 10 h. 57, les mitrailleuses tirent des deux côtés. A 11 heures, là-bas, au bout de la passerelle, un clairon invisible a sonné : « Cessez le feu ! — Levez-vous ! — Au drapeau ! »

« Et soudain, de la terre de France, des corps invisibles, qui se sont blottis dans son sein pour échapper à la mort, monte une vibrante *Marseillaise*. C'était la fin. »

Le maréchal, pendant ce temps, est arrivé à Paris. Sa tâche est accomplie. Il a obtenu les conditions qu'il avait posées. Il appartient au gouvernement désormais de faire la paix, car l'Allemagne a été mise hors d'état de recommencer la guerre. L'heure n'étant pas venue encore de se présenter au président du Conseil, Foch passe auparavant chez lui, avenue de Saxe. On a vite reconnu sa voiture. C'est jour de marché dans le quartier. Lorsqu'il sort de chez lui pour aller trouver Clemenceau, rue Saint-Dominique, la foule l'entoure, l'acclame et remplit sa voiture de fleurs.

Arrivé au ministère de la guerre, Foch remet à Clemenceau le document d'armistice et tous deux

décident de le porter ensemble à Poincaré, président de la République :

« On peut imaginer ce que fut la réunion, en cette minute auguste, de ces trois hommes animés du plus ardent amour de leur patrie, qui l'avaient si bien servie à la tête de l'Etat, du Gouvernement et des Armées. L'émotion dut rendre leur étreinte silencieuse. »

Les rues s'étaient remplies d'une foule joyeuse. A 11 heures, elle s'immobilise, l'oreille au guet. Un coup de canon retentit. Puis les détonations se confondent, et l'on distingue les cloches de toutes les églises mises en branle à toute volée.

Et voici la conclusion grave du général Weygand :

« Trente années déjà, tous ces faits sont d'hier. Trente années seulement, tant d'événements ont depuis bouleversé le monde. Devant la tombe du soldat inconnu, nous observerons de nouveau la minute d'immobilité et de silence. C'est une leçon que notre époque d'agitation, de bruit, de *paroles inutiles impitoyablement radiodiffusées* [5], n'ait pas trouvé de plus haute forme d'hommage que l'attitude du recueillement. Mais que ce recueillement soit réel ! Que notre méditation compare ce que nous étions et ce que nous sommes. Non pour désespérer mais pour vouloir. »

Et le général rappelle les grands devoirs de l'heure : « plus d'union, plus de travail, le sacrifice de l'intérêt particulier au bien général ». Ce ne sont pas seulement les mesures techniques et matérielles qui nous relèveront. Il faut un ferment moral.

« Si cet esprit d'abnégation, qui n'est qu'une forme de l'esprit de charité pris dans le sens le plus large et chrétien du mot, reprenait dans notre société la place qu'il n'aurait jamais dû perdre et la force qui nous a valu la victoire de 1918, le monde serait étonné de la rapidité avec laquelle la France, généreusement dotée par la Providence de tant de ressources, triompherait de ses difficultés passagères et reprendrait sa place par la grâce de sa qualité, sinon du nombre. »

Qui donc n'applaudirait à un tel vœu ?

V

Parmi les puissances qui profitèrent de la victoire de 1918, se trouva au premier rang la Pologne, relevée de ses cendres, après une éclipse de plus d'un siècle. Hélas ! elle n'aura pas joui bien longtemps de sa pleine indépendance. Si nous parlons d'elle de nouveau ici, — et ce ne sera pas la dernière fois, tant le sort de ce grand et infortuné pays nous est cher, — c'est que la mort récente du cardinal Hlond nous y invite.

C'est le 22 octobre 1948 qu'il est décédé à Varsovie, après une courte maladie. La mort l'enlève à sa patrie au moment ou l'Eglise catholique polonaise, dont il était le chef et l'animateur, traverse une période bien difficile.

Le gouvernement imposé par Moscou et patronné par lui, n'a sans doute pas osé attaquer de front la religion ancestrale. Il sait à quel point l'immense majorité de la nation reste attachée à sa foi, qui se confond chez tous avec l'amour de la patrie. Il sait notamment que les masses paysannes demeurent profondément religieuses. Il a donc choisi d'abord la tactique de la coquetterie envers l'Eglise. Non seulement, il a laissé toute liberté au culte, mais il a excepté les biens d'Eglise de toutes les lois d'expropriation. Les représentants du pouvoir, bien que connus comme incroyants et ennemis de l'Eglise, prenaient part avec ostentation aux fêtes religieuses. Tous les grands actes de l'Etat étaient précédés de services religieux solennels. Dans l'armée communiste, on a conservé et même multiplié les postes d'aumôniers militaires. Cela n'empêchait pas les dignitaires de l'Eglise de garder une grande méfiance vis-à-vis du régime, en raison de son étiquette communiste, qui comporte une philosophie condamnée par l'Eglise. Donc, tout en recommandant aux fidèles la loyauté envers les autorités légales, l'Eglise avertissait ses fidèles des erreurs contenues dans le marxisme et elle engageait la lutte contre les applications de cette doctrine de mort, dans les institutions de l'Etat.

Les événements prouvèrent rapidement que l'Eglise ne s'était pas trompée. A mesure que le régime s'est renforcé et à mis hors de cause les oppositions politiques, notamment par l'élimination du parti de Mikolajczyk, il s'est dressé contre l'Eglise. Mais il agissait par la bande, engageait une guerre d'usure, plutôt qu'une lutte à visage découvert.

Il s'efforçait de limiter son influence, surtout à l'égard de la jeunesse. Il employa pour cela le système de la guerre des nerfs, alternant les promesses et les menaces, agissant dans le peuple pour faire accepter ce qu'il nomme la « démocratie populaire ». Les principales mesures antireligieuses furent : la dénonciation du Concordat, — la sécularisation de la loi sur le mariage, — la campagne dirigée contre le pape, à propos de sa lettre aux évêques allemands, où on essayait de le donner, aux Polonais, comme « un ami des Allemands » et par suite un « ennemi de la Pologne ». On essaya même à l'époque de faire tomber le pape dans un piège assez grossier, à propos de la grâce à solliciter en faveur d'un nazi de haute volée condamné à mort en Pologne ! La presse communiste orchestra alors un tapage énorme autour de cette affaire.

Cependant, en Pologne, on pouvait noter chez les communistes, une tactique prudente, cauteleuse, rusée, consistant à ne jamais aller trop loin, à garder certaines formes de respect. Jusqu'ici donc, liberté du culte entière, nulle tentative pour dépouiller l'Eglise de ses biens, mais des brimades nombreuses : presse catholique tolérée, mais refus de papier, arrestations de rédacteurs, écoles catholiques menacées, exclusion de l'Eglise des organisations professionnelles, de jeunesse et d'entr'aide. Malgré tout, le courant de vie religieuse se maintient et grandit même, par rapport aux vingt années d'entre-deux-guerres et aux années d'occupation. Les cœurs sont d'autant plus attachés à la foi que l'on comprend qu'elle est le dernier rempart contre l'emprise communiste. Tous les espoirs d'avenir se concentrent dans l'Eglise. On veut à tout prix éviter la soviétisation spirituelle. Il y a sous ce rapport une grande différence entre la situation de l'Eglise en Pologne et en Yougo - Slavie, Roumanie, Tchéco-Slovaquie. Toutefois, il serait vain de nier que la catholique Pologne vit dans l'angoisse et l'inquiétude. C'est en raison de cette situation tendue et pleine de périls que la disparition du cardinal Hlond est une perte immense. Il s'était depuis longtemps fait connaître comme organisateur et administra-

[5] C'est nous qui soulignons.

teur hors de pair, et surtout comme apôtre, propagandiste, promoteur de l'Action catholique, conseiller de haute spiritualité. Il s'est révélé en outre comme un homme politique de premier ordre, prudent, habile, vigilant, ayant un doigté d'une rare précision, une pondération et une mesure parfaites. Ne cédant jamais sur les principes, il savait mener la lutte avec l'adresse nécessaire, sans jamais dévier de sa ligne de conduite et se faisant obéir de tous. Ce fut sur ses suggestions que l'Episcopat polonais publia coup sur coup des lettres pastorales lumineuses, précises et fermes, condamnant sans réticences les erreurs du marxisme et mettant en garde les fidèles dans tous les domaines contre les envahissements du matérialisme dialectique. Il y a donc, pour tous les catholiques de l'univers, beaucoup à prier pour que le vide qu'il laisse soit comblé au mieux des intérêts de la vérité chrétienne et de la catholique Pologne. Nous ne manquerons pas à ce devoir de charité !

VI

Plusieurs articles, qu'il est malheureusement impossible, faute de place, d'analyser en détail, nous ont paru d'un grand intérêt.

Dans les *Etudes* de novembre 1948, Daniel Pézeril consacre une étude à Bernanos : *Mesures et démesure de Bernanos*. L'appréciation est presque enthousiaste, et donne un son différent de celui que j'ai donné ici même. Voici quelques lignes de la conclusion :

« Démesure... Démesure de Bernanos. Et celui dont nous entendons le bruit de galoches à travers le temps ou dont le rêve nous hallucine est un enfant : « Que m'importe ma vie ! Je veux seulement qu'elle reste jusqu'au bout fidèle à l'enfant que je fus »... Il se glisse parmi nous à la suite de tous les enfants du siècle. Et certes il eût pu appeler Rimbaud. Mais il nomme dans son âme le vieux Curé d'Ars, la petite Sœur Thérèse... C'est dans leur ombre et sur leur instance qu'il espère obtenir du grand Christ en croix depuis le commencement du monde l'étreinte qui sauve. Seigneur, souviens-toi de moi, comme des plus petits de ton royaume... »

Raymond Jouve : *Retour d'U. S. A.*, nous donne une idée très sympathique du dynamisme de l'Eglise catholique aux Etats-Unis, bien qu'elle se soit développée dans un monde pauvre et qu'elle garde de ses origines une sorte d'isolement qui est en voie de disparition.

« Le catholicisme y subit en quelque sorte la loi de croissance générale, de prospérité ambiante, plante vivace poussant tous les ans de nouvelles branches, de nouvelles inventions, plein d'imagination encore. »

Et l'auteur conclut :

« ...La jeune Amérique a touché de son dynamisme la vieille Eglise de Rome, une sève jeune est en travail dans ses membres. Aucun essai nouveau ne leur fait peur, aucun chemin nouveau qui ne sera battu par ces fils des pionniers... Il faut revenir à notre moyen âge pour trouver l'équivalent de cette poussée de vie chrétienne en Europe.

Sans doute, l'âge n'est plus des grandes cathédrales, ni des sommes théologiques, mais ne peut-on espérer que les Américains feront, eux qui détiennent presque tous les secrets de la science moderne, ce qui a été fait alors pour la raison et la foi, une synthèse harmonieuse des sciences et de la pensée chrétienne ? Ce serait, à l'âge atomique, un apport digne de la puissance américaine. »

Enfin Pierre Crouigneau, nous raconte un cas magnifique de dévouement chez les jeunes, sous le titre : *Un geste d'entr'aide scolaire* : des étudiants consentent à travailler en usine, durant trois semaines, pour verser leur salaire au profit d'autres étudiants qui sans eux ne pourraient faire leurs études.

VII

Je voudrais terminer cette Causerie par un hommage ému à la mémoire du R. P. Guillaume de Jerphanion, S. J., l'un de nos archéologues les plus érudits de ce xx^e^ siècle. Nous avions tous célébré ses 70 ans avec joie. Deux gros volumes de *Mélanges*, dont *L'Ami* a rendu compte, avaient été publié à cette occasion. Il était encore en pleine activité et venait d'être reçu membre libre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Au cours des dernières vacances, on avait encore vu « sa haute taille et ses grands gestes », sur le banc présidentiel du Congrès byzantin de Paris et à celui de Bruxelles. Il venait de reprendre ses cours à l'Institut oriental de Rome, mais après sa première leçon de la nouvelle année scolaire, il est décédé, le 23 octobre, à l'âge de 71 ans et il fut enterré, le 25, à l'église de Sainte-Praxède, qu'il aimait tant, comme l'aiment tous les amis de l'art antique !

Le R. P. de Jerphanion appartenait à une vieille famille du Velay et du Lyonnais. Jeune encore, il avait été envoyé par ses supérieurs jésuites à la mission du Proche Orient. Sa vocation archéologique se décida, quand ses supérieurs l'attelèrent à cette tâche qui fut l'œuvre majeure de sa vie entière : l'étude de ces « *Eglises rupestres de Cappadoce* », qui constituent « *Une nouvelle province de l'Art byzantin* ».

La Cappadoce est située en plein centre de l'Asie mineure. La capitale de cette antique province romaine était Césarée, et elle fut illustrée par saint Basile le Grand. Mais bien peu, chez nous, connaissent ce pays que le P. de Jerphanion a pu nommer *Un pays de Troglodytes* (*Etudes*, 1907, p. 705-714). Non seulement les maisons y sont très souvent des grottes, mais les églises elles-mêmes ont été creusées dans le roc. L'ouvrage essentiel du P. de Jerphanion, dont le titre est ci-dessus [6], est une publication de grand luxe et un travail définitif sur la question.

A cela il faut ajouter deux volumes considérables sous ce titre qu'il affectionnait et auquel il savait donner toute sa valeur : *La Voix des Monuments* ou *Etudes d'Archéologie*. Mais la liste de ses publications indépendantes, Mémoires, articles de revues, recensions, etc., dépasserait de loin la centaine.

Sa conviction intime était que l'archéologie, science auxiliaire de l'histoire, apporte une contribution extrêmement précieuse à la théologie et à la patristique. Pie XI, qui le tenait en haute estime, lui avait confié la publication et l'explication des miniatures d'un splendide manuscrit syriaque de la Vaticane. Le travail du R. P. fut publié, à la Cité

[6] Cet ouvrage a paru chez Geuthner, à Paris, de 1925 à 1936, avec le concours de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il comprend deux volumes de texte, en quatre parties, in-4°, illustrés, et trois albums de 208 planches in-folio, en phototypie, héliogravure et photolithographie en couleurs.

vaticane, en 1940. C'était un grand in-folio de VIII-124 pages, avec 55 figures et 28 planches, texte en latin. Il avait pour titre : *Les miniatures du manuscrit syriaque Nº 559 de la Bibliothèque vaticane* et parut sous les auspices du pape Pie XII.

Magnifique carrière d'un savant de grande classe qui a honoré l'Eglise, la France, la Société de Jésus, et aussi l'Université catholique de Lyon, où il professa quelque temps.

L. CRISTIANI.

L'AMI DU CLERGÉ ET LES LIVRES

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

Paul CATRICE, Camille GRAFF, Joseph WILBOIS, Jacques TOMBEUR. — **Un problème essentiel : l'Eglise peut-elle s'adapter ?** — In-8 de 168 p., 160 f. — Editions « Catholicité », Lille, 11, rue des Frères Vaillant.

La théologie de l'apostolat missionnaire pose le grave problème de l'*adaptation*. L'Eglise catholique doit-elle, peut-elle informer de l'esprit du Christ toutes les civilisations ? Ce n'est pas à résoudre ce problème trop complexe que s'attachent les quatre études qui composent ce livre ; elles s'efforcent du moins d'en éclairer les différents aspects et de suggérer quelques solutions partielles. Il ne s'agit pas seulement d'une adaptation artistique, mais d'autres formes encore d'adaptation, moins étudiées et surtout moins réalisées : adaptation des spiritualités, de la philosophie, des formes extérieures de la liturgie, de l'organisation juridique et administrative de l'Eglise, etc.

Le P. Graff, S. J., étudie l'*adaptation missionnaire*, qui n'est d'ailleurs que l'application du principe émis par Pie XI : « Le Missionnaire ne francise pas un Chinois ou un Malgache, il ne l'européanise même pas avant de le faire chrétien. Son rôle est de bâtir une Eglise chinoise, une Eglise malgache, cent pour cent divine, selon l'Evangile du Christ et la doctrine de son Eglise, mais aussi cent pour cent humaine, cent pour cent incarnée dans le pays, dans les coutumes légitimes, dans la race : car ce ne sont pas seulement les individus qu'il faut christianiser, c'est aussi le milieu, ce sont les institutions, les coutumes, les mœurs » (Encycl. *Rerum Ecclesiæ*). La question du clergé indigène joue ici un rôle de premier plan : mais ce clergé doit être suffisamment formé pour pouvoir prendre lui-même la direction des églises fondées dans son milieu.

L'étude de M. Joseph Wilbois, auquel on doit deux ouvrages de valeur sur le Cameroun et sur l'Action sociale en pays de mission, est de beaucoup la plus intéressante. Adaptation de la doctrine ; adaptation de la pratique. Nous voici d'emblée au cœur des difficultés. Le sujet est traité avec un souci extrême d'objectivité et l'auteur, tout en indiquant les sens possibles d'adaptation, se contente la plupart du temps d'en montrer les difficultés. En ce qui concerne la doctrine, difficultés inhérentes aux ignorances indigènes, aux structures mentales, incompatibilité foncière entre le christianisme et les autres religions. En ce qui concerne la pratique, l'adaptation du christianisme aux rites religieux de l'Extrême-Orient a soulevé jadis tant de conflits et provoqué tant de désillusions, que les leçons du passé doivent servir pour l'avenir. L'adaptation aux coutumes civiles soulève, elle aussi, plus d'un problème délicat : l'auteur en cite plusieurs exemples suggestifs. Mais le problème de l'adaptation est capable de susciter d'autres problèmes : M. Wilbois en retient deux à titre d'exemples : celui de la réunion des Eglises et celui de la rechristianisation de l'Occident.

C'est en reprenant le travail avec l'esprit de S. Paul que sera donnée la vraie solution du problème de l'adaptation. M. J. Tombeur en fait la démonstration dans la dernière étude : *L'adaptation chez S. Paul : Une théologie ou une méthode ?* La méthode de S. Paul s'impose : « L'humanité ne se sauvera que par la participation de chacun de ses membres à l'Incarnation-Rédemption, que par l'union à l'être qui réalise la plénitude du cycle ; elle ne se sauvera que dans le Christ... L'étude de cette régénération, aboutissement grandiose de l'apostolat de Paul, nous livrera les méthodes et les principes qui permettront au christianisme de s'incarner aujourd'hui dans les civilisations extrême-orientales, africaines, musulmanes, etc... et, par le même processus, de les diviniser en s'épanouissant lui-même » (p. 121, 123). Et l'auteur de conclure, à la lumière de l'apostolat paulinien : « L'adaptation est la vie même de l'Eglise, Corps mystique du Christ continué dans le monde... [Elle] ne se fera que par la *sainteté du missionnaire*, par sa profonde *connaissance* de la vie de l'Eglise et de la société humaine, par une contemplation incessante de la vision de S. Paul conduisant à Dieu les premières communautés chrétiennes » (p. 165).

Telle est la conclusion d'un recueil dont l'inspiration est puisée aux sources les plus hautes de l'idéal chrétien avec des perspectives d'avenir consolantes pour l'Eglise du Christ.

Les Intellectuels devant la charité du Christ. — In-8 de 236 p. — Editions de Flore, 10, rue Jean-du-Bellay, Paris-4e.

Ce livre condense la pensée d'intellectuels catholiques en face des problèmes les plus graves de l'heure présente. Cette pensée s'est fait jour pendant la « Semaine » consacrée aux Intellectuels Catholiques, du 11 au 17 avril 1948. Inaugurée par un discours magistral de S. Em. le cardinal Suhard, cette suite de conférence met en relief l'idée de la charité, comme étant la seule qui puisse permettre au monde de retrouver son équilibre. Vivre le christianisme, c'est vivre dans et par la charité, de telle sorte, comme l'exprime magnifiquement M. Daniel-Rops dès le début, que, « pour tout chrétien, tout geste, toute action se réfère à Dieu et est accompli dans une seule intention, celle-là même que nous exprimons dans la prière quotidienne : « Que votre règne arrive » ! (p. 20). Idée qu'on retrouve en abordant la conférence suivante : *Justice des hommes, justice des peuples, justice de Dieu* (Me Quérenet). Si la justice semble avoir été bien souvent faussée, c'est en raison de la disparition presque totale des vertus chrétiennes de justice et de charité. Le prof. Bariéty, exposant le problème de *la médecine*, se demande si les progrès de cette science sont en faveur de *l'aliénation ou de la libération de l'homme :* sa conclusion indique « comment une médecine humaine peut pallier aux entraves apportées par les découvertes récentes ». Le médecin doit être digne de sa vocation : il s'efforcera de rétablir « une compréhension réciproque grâce à une intelligente compassion qui ne comporte ni fasse condescendance, ni honteuse compromission » (p. 69). *La grande peur des hommes devant les progrès de la science* est pour différents orateurs de premier plan, l'occasion d'exposer leur sentiment : MM. le Duc de Broglie, Perretti della Rocca, Dr Delarue, Leprince-Ringuet, Aymé Guerrin, les RR. PP. Lejay et Dubarle. M. Robert d'Harcourt indique comment peut s'opérer *la reconstruction spirituelle de l'Europe :* son exposé provoque d'intéressantes interventions du R. P. du Rivau, de Mme Jeanne Ancelet-Hustache, de MM. H. Bédarida, R. Sillard, Jacques Madaule : pensées d'une sérénité telle que parfois elles semblent oublier la psychologie des peuples qui portent la responsabilité des drames passés.

La conférence de M. René Rémond, *A la recherche d'un ordre social*, est préfacée par S. Exc. Mgr Blanchet en quelques paroles dont la sagesse et la prudence ne sau-